

Dracunculiasis eradication

Certification of absence of transmission

The International Commission for the Certification of Dracunculiasis Eradication (ICCDE) held its fourth meeting at WHO headquarters from 15 to 17 February 2000. The Commission reviewed applications from countries and territories from the 6 WHO regions. The material reviewed consisted of a country declaration and information regarding the history of dracunculiasis, determinants of its transmission and risk factors for the establishment of local foci. Where requested by the ICCDE, a detailed country report as well as a report by an international certification team (ICT) was also prepared. The Commission reviewed all applications and recommended to the Director-General of WHO to certify 42 countries and territories as free of dracunculiasis transmission as described below.

Eradication de la dracunculose

Certification de l'absence de transmission

La Commission internationale pour la certification de l'éradication de la dracunculose (CICED) a tenu sa quatrième réunion du 15 au 17 février 2000 au Siège de l'OMS. Elle a passé en revue les demandes émanant de pays et territoires appartenant aux six régions de l'OMS. Il s'agissait en l'occurrence d'une déclaration et d'informations communiquées par les pays au sujet de l'historique de la dracunculose, des déterminants de sa transmission et des facteurs de risques relatifs à la constitution de foyers locaux. Figuraient également, dans les conditions stipulées par la CICED, des rapports détaillés par pays et des rapports rédigés par une équipe internationale de certification (EIC). La Commission a examiné toutes les demandes et recommandé au Directeur général de l'OMS de certifier exempts de transmission de dracunculose les 42 pays et territoires indiqués ci-après.

African Region

After interruption of transmission in India (1996) and in Yemen (1997), all the countries which are still endemic are located on the African continent. Transmission is still occurring at a significant level in Ghana and Nigeria (and Sudan, see below under Eastern Mediterranean Region). Over the past few years, important progress has been achieved in the eradication effort and has resulted in a decrease in transmission in Benin, Burkina Faso, Central African Republic, Côte d'Ivoire, Ethiopia, Mali, Mauritania, Niger, Togo and Uganda. In addition, the last indigenous cases have been reported from Cameroon (1997), Chad (1998), Kenya (1994) and Senegal (1997).

Certification. The ICCDE reviewed the files submitted by 9 countries of the region of which 4 have never had a history of dracunculiasis (Burundi, Lesotho, Malawi and Namibia). The Commission recommended that these 4 countries be certified free of dracunculiasis.

Region of the Americas

Dracunculiasis has not been a problem in this region during the past century. In 1997, the ICCDE had already certified 17 countries of the region as free of dracunculiasis. A further 20 countries/territories submitted a file for review at the fourth meeting of the Commission. On the basis of the documents provided, the Commission recommended that 19 of them be certified free of dracunculiasis: Antigua and Barbuda, Argentina, Aruba, Bahamas, Belize, Chile, Costa Rica, Ecuador, Guatemala, Guyana, Haiti, Honduras, Paraguay, Peru, Puerto Rico, Saint Vincent and the Grenadines, Suriname, United States (including US Virgin Islands) and Venezuela.

Eastern Mediterranean Region

As mentioned above, Sudan is the only country which remains currently endemic in the region. The surveillance

Région de l'Afrique

Maintenant que la transmission est interrompue en Inde (depuis 1996) et au Yémen (1997), tous les pays où l'endémie persiste appartiennent au continent africain. La transmission reste importante au Ghana et au Nigéria (ainsi qu'au Soudan – voir plus loin sous *Région de la Méditerranée orientale*). Au cours de ces dernières années, les progrès notables réalisés dans l'effort d'éradication ont permis de faire reculer la transmission au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Ethiopie, au Mali, en Mauritanie, au Niger, en Ouganda, en République centrafricaine et au Togo. En outre, les derniers cas autochtones ont été signalés au Cameroun en 1997, au Kenya en 1994, au Sénégal en 1997 et au Tchad en 1998.

La CICODE a examiné les dossiers adressés par 9 pays de la région, dont 4 (Burundi, Lesotho, Malawi et Namibie) n'ont jamais connu la dracunculose. La Commission a recommandé que ces 4 pays soient certifiés exempts de la maladie.

Région des Amériques

La dracunculose n'a pas été un problème dans la région au cours du siècle écoulé. En 1997, la CICODE avait déjà certifié 17 pays exempts de dracunculose. Vingt autres pays ou territoires avaient soumis un dossier à la quatrième réunion de la Commission. Sur la base des documents communiqués, la Commission a recom-

mandé que 19 d'entre eux soient certifiés exempts de dracunculose: Antigua et Barbade, Argentine, Aruba, Bahamas, Belize, Chili, Costa Rica, Equateur, Etats-Unis (y compris les Iles Vierges), Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Paraguay, Pérou, Porto Rico, Saint-Vincent-et-Grenadines, Suriname et Venezuela.

Région de la Méditerranée orientale

Comme indiqué plus haut, le Soudan est le seul pays de la région où l'endémie subsiste. Les données de surveillance dont on dispose

Summary

Dracunculiasis transmission is now confined to the African continent. Eradication efforts must be intensified in the countries that are still endemic: Benin, Burkina Faso, Central African Republic, Côte d'Ivoire, Ethiopia, Ghana, Mali, Mauritania, Niger, Nigeria, Sudan, Togo and Uganda. In these countries provision of safe drinking-water, containment of cases and health education for the exposed populations remain key measures for the interruption of transmission and for success. The Commission felt that particular attention should be given to Ghana, Nigeria and Sudan where eradication activities have been facing difficulties. In countries where transmission has recently ceased (Chad, Senegal and Yemen) or where no indigenous cases were reported in 1999 (Cameroun, Kenya), surveillance must be intensified over a period of 3 consecutive years and should include coverage of non-endemic regions at risk. In addition, reporting should continue and be reinforced to ensure the provision of monthly reports to WHO.

Résumé

La transmission de la dracunculose est désormais confinée au continent africain. Il faut intensifier l'effort d'éradication dans tous les pays où la maladie est encore endémique : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Ghana, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, Soudan et Togo. Dans ces pays, la fourniture d'eau potable, l'isolement des cas et l'éducation sanitaire de la population exposée demeurent essentiels pour l'interruption de la transmission et sont donc la clé du succès. La Commission a estimé que le Ghana, le Nigéria et le Soudan devaient faire l'objet d'une attention particulière car les activités d'éradication y connaissent des difficultés. Dans les pays où la transmission s'est récemment interrompue (Sénégal, Tchad et Yémen) ou qui n'ont pas déclaré de cas autochtones en 1999 (Cameroun, Kenya), il faut intensifier la surveillance pendant encore 3 années consécutives et faire notamment en sorte qu'elle couvre les régions non endémiques qui sont exposées au risque. Par ailleurs, il importe de poursuivre et d'améliorer la notification de manière à assurer la communication des rapports mensuels à l'OMS.

data available for 1999 indicate that the country may harbour over 68% of cases worldwide. In Yemen, no cases have been reported since October 1997. The country has since started its 3-year precertification period. The Commission reviewed the detailed country reports from Libyan Arab Jamahiriya, Morocco and Saudi Arabia. The Commission recommended that all 3 countries be certified free of transmission.

European Region

The Commission reviewed documentation from 10 countries. Of particular interest were the detailed country reports from Turkmenistan and Uzbekistan which were requested by the ICCDE at its third meeting. In Uzbekistan, dracunculiasis foci were reported in 1922. In 1923, the Bukhara Tropical Institute (currently the L.M. Isaev Institute of Medical Parasitology) was founded. The Institute launched a successful campaign which eradicated the disease in less than 10 years. The last case of dracunculiasis in Uzbekistan was reported in 1931. The disease was never reported in Turkmenistan. On the basis of detailed reports, the Commission confirmed that transmission has been interrupted in these 2 countries. In addition, the Commission reviewed the files of Georgia, Greece, Portugal (including Azores and Madeira), Tajikistan and Turkey and also recommended that these countries be certified free of dracunculiasis.

South-East Asia Region

India was the last endemic country in Asia until it reported zero cases in July 1996. The country continued surveillance during the 3 subsequent years and prepared a detailed report. An international certification team visited the country in November 1999. On the basis of the documentation provided by the country and the ICT, the Commission recommended the certification of India as free of dracunculiasis transmission. The ICCDE reviewed the documentation submitted by the Democratic People's Republic of Korea and Thailand, and recommended that these countries also be certified free of dracunculiasis transmission. The entire South-East Asia Region is now certified free of dracunculiasis.

Western Pacific Region

Australia and its territories, China, Marshall Islands, Nauru, New Zealand, the Northern Mariana Islands and Tokelau had submitted documents on the absence of the disease on their respective territory and were all recommended for certification as free of dracunculiasis. ■

pour 1999 montrent que plus de 68% du total mondial des cas pourraient se trouver dans ce pays. Au Yémen, aucun cas n'a été signalé depuis octobre 1997. Depuis lors, ce pays est entré dans sa période de précertification de 3 ans. Après avoir examiné les rapports détaillés par pays relatifs à l'Arabie saoudite, à la Jamahiriya arabe libyenne et au Maroc, la Commission a recommandé de certifier ces 3 pays exempts de transmission.

Région de l'Europe

La Commission a passé en revue la documentation en provenance de 10 pays. Les rapports détaillés concernant l'Ouzbékistan et le Turkménistan qui avaient été demandés par la CICODE lors de sa troisième réunion se sont révélés particulièrement intéressants. Des foyers de dracunculose avaient été signalés en Ouzbékistan en 1922. En 1923 a été créé l'Institut de médecine tropicale de Boukhara (qui s'appelle maintenant Institut L.M. Isaev de parasitologie médicale). Organisée avec succès par cet institut, une campagne de lutte a permis d'éradiquer la maladie en moins de 10 ans. Le dernier cas en a été observé en 1931. Au Turkménistan, la maladie n'a jamais été observée. Sur la foi des rapports détaillés, la Commission a confirmé que la transmission était interrompue dans ces 2 pays. En outre, la Commission a examiné les dossiers de la Géorgie, de la Grèce et du Portugal (y compris les Açores et Madère), du Tadjikistan et de la Turquie et recommandé que ces pays soient également certifiés exempts de dracunculose.

Région de l'Asie du Sud-Est

L'Inde a été le dernier pays d'endémie dracunculienne jusqu'à ce qu'elle signale l'absence de tout cas en juillet 1996. La surveillance s'est poursuivie dans le pays au cours des 3 années suivantes et un rapport détaillé a été préparé. Une équipe internationale de certification s'est rendue sur place en novembre 1999. Sur la base de la documentation fournie par l'Inde et par l'EIC, la Commission a recommandé de certifier ce pays exempt de transmission. La CICODE a passé en revue la documentation communiquée par la République populaire démocratique de Corée et par la Thaïlande et recommandé que ces pays soient également certifiés exempts de transmission. La Région de l'Asie du Sud-Est est désormais certifiée en totalité exempte de dracunculose.

Région du Pacifique occidental

L'Australie et ses territoires, de même que la Chine, les Iles Marshall, Nauru, la Nouvelle-Zélande, les Mariannes du Nord et les Tokelau ont communiqué des documents attestant l'absence de dracunculose sur leur territoire respectif et la CICODE a recommandé que tous ces pays soient certifiés exempts de dracunculose. ■

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_26322

